



## Un accompagnement pour les parents en situation de séparation

Démarches administratives, aspects financiers, éducation des enfants, résidence alternée, relations ou conflits à gérer avec l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe... nombreuses sont les préoccupations des parents qui se séparent.

Pour répondre à leurs besoins et les accompagner au mieux, la Caf met en place une offre de service dédiée aux parents en situation de séparation.

Pour en savoir plus et découvrir tous les conseils et dispositifs disponibles de la Caf, connectez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr) > Accueil Allocataires > Ma Caf > Accident de vie > Séparation